

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 621

Rubrik: Reçu et lu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bons offices à domicile

«Le Conseil fédéral est prié de présenter un projet en vue de rendre à notre diplomatie de bons offices — qui fonde notre politique extérieure — la place qu'elle occupait jusqu'ici sur la scène internationale, en lui donnant notamment les moyens matériels lui permettant de remplir efficacement sa mission dans le monde.» C'était le 8 octobre de l'année dernière et le conseiller national jurassien Gabriel Roy interpellait en ces termes l'Exécutif central, rappelant les massacres iraniens ou afghans, soulignant «l'image d'un pays aux traditions humanitaires disponibles et empressées». Actualité des «bons offices»: au moment où les «affaires» du Rassemblement jurassien rebondissent une fois de plus, jusqu'à porter le différend Roy-Béguelin devant les tribunaux (plainte pénale contre le second pour «atteinte à l'honneur»), pas besoin de franchir les frontières pour trouver un terrain d'exercice propice à redonner un deuxième souffle à cette grande tradition humanitaire.

REÇU ET LU

Presse jurassienne: le second souffle

Aujourd'hui comme hier, après l'indépendance comme avant, deux quotidiens se disputent la scène jurassienne. On peut penser qu'à Delémont, comme ailleurs en Suisse, un journal finira par prendre le pas sur l'autre, assumant en fin de compte le rôle de porte-parole régional (voyez par exemple l'ascension de la «Basler Zeitung» ou celle de la «Berner Zeitung») et payant le prix du premier rang par une mutation: abandon de toutes couleurs politiques trop prononcées pour une casaque de «quotidien indépendant et d'information».

L'heure n'est cependant pas encore à la neutralité, ni au «Démocrate» ni au «Pays», comme le note avec verve dans sa dernière livraison (N° 75) le mensuel du parti socialiste, «Le Peuple jurassien» (adresse utile: c. p. 122, 2800 Delémont).

Sous le titre «Parlons d'indépendance», on voit le «Démocrate», à «l'orientation systématiquement radicale» mettre en avant une rubrique «En toute liberté» qui permet à trois partis de rédiger chacun... trois articles par an «en s'abstenant de lancer des attaques contre les autres participants ainsi que contre les commentateurs qui s'expriment dans le «Démocrate» (extraits des dispositions convenues entre le quotidien et les partis). On voit également le «Pays», à la recherche d'un second souffle financier, engagé dans une vaste souscription auprès des paroisses catholiques du canton, sollicitées d'acquiescer des parts sociales. Avec les liens que cette quête implique pour un quotidien politique «qui ne s'affirme plus ouvertement catholique depuis quelques années».

C'est dans ce contexte que le Rassemblement jurassien tente de fortifier son audience, en donnant de nouveaux moyens — nouveaux collaborateurs bénévoles, engagement d'un journaliste professionnel à plein temps, Pierre Kolb, nouvelle présentation — au «Jura libre», devenu «Le Jura libre - Optique jurassienne» après la fusion récente entre ces deux organes autonomistes. Un pari partisan délicat — pas un mot des différends qui secouent le RJ dans le premier numéro de la nouvelle formule paru le 8 janvier dernier — la volonté d'animer journalistiquement la lutte pour l'indépendance dans le Jura «historique» tout entier (Moutier et environs devrait avoir sa chronique régionale, seule de son espèce, dans une publication dont l'information ne serait pas la vocation première), bref un journal de militants, avec tous les risques et les élans que cela suppose dans la durée.

Un dernier mot, puisque nous sommes dans le Jura. Glané dans ce même numéro du «Peuple

jurassien» cité plus haut: «Ne faudrait-il pas également réglementer les loisirs, pour éviter les surmenages et les accidents extra-professionnels? On peut en effet se demander si la manière d'utiliser les loisirs n'est pas, souvent, un facteur de fatigue plus pesant que le travail.» C'est la Chambre jurassienne du commerce et de l'industrie qui suggère cette réforme législative dans le cadre d'une consultation à propos d'une motion popiste réclamant la protection des travailleurs «contre les cadences de travail exagérées» (protection que ladite Chambre refuse, cela va sans dire). Sur cette lancée, on ne saurait trop conseiller l'installation d'une machine à pointer à domicile, spécialement réservée pour régler les cadences, entrées et sorties, le week-end.

THÉÂTRE ET INFORMATION

— Dans un secteur où les opuscules abondent, sans trouver le plus souvent le langage qui leur donnerait une audience véritable, un travail d'information qui mérite d'être souligné: le périodique publié par le Théâtre populaire romand, en marge de ses spectacles, bilans et prospective. A cet égard, le «journal» 142 qui vient de paraître, consacré à des «réflexions sur le théâtre et les jeunes», est exemplaire: une enquête méthodique et précise, menée non seulement sur les succès (nombreux) mais aussi sur les échecs, sans se perdre dans les mots, largement utilisable par d'autres théâtres, groupements concernés de près ou de loin (adresse utile: TPR, Léopold-Robert 83, 2300 La Chaux-de-Fonds).

— Dans le dernier numéro du magazine du «Tages Anzeiger», une enquête remarquablement documentée et incisive sur le coût de la médecine et son adaptation aux maladies actuelles. Et en prime, six pages succulentes sur les secrets de la religion brahmane tels qu'ils sont révélés dans des bandes dessinées indiennes.